

IJN - Institut Jean Nicod

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. IJN - Institut Jean Nicod. 2009, École des hautes études en sciences sociales - EHESS, École normale supérieure - ENS. hceres-02031407

HAL Id: hceres-02031407

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02031407>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Unité de recherche :

Institut Jean Nicod (IJN) - UMR 8129
de l'EHESS



février 2009



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Unité de recherche

Institut Jean Nicod (IJN) - UMR 8129

de l'EHESS



Le Président
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Février 2009



Rapport d'évaluation

L'Unité de recherche :

Nom de l'unité : Institut Jean Nicod (IJN)

Label demandé : Unité mixte de recherche (UMR)

N° si renouvellement : UMR 8129

Nom du directeur : M. Pierre JACOB jusqu'au 31-12-2009 et M. François RECANATI à partir du 01-01-2010

Université ou école principale :

Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS)

Autres établissements et organismes de rattachement :

Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)

Ecole Normale Supérieure (ENS)

Date(s) de la visite :

2 février 2009



Membres du comité d'évaluation

Président :

M. Philippe de ROUILHAN, IHPST, CNRS

Experts :

M. Michel IMBERT, ENS, CNRS

M. Galen STRAWSON, Université de Reading, UK

Expert(s) représentant des comités d'évaluation des personnels (CNU, CoNRS, CSS INSERM, représentant INRA, INRIA, IRD.....) :

M. Gerhard HEINZMANN, Université Nancy 2 (CNRS)

M. Alain ROUVERET, Université Paris 7 (CNU)

Observateurs

Délégué scientifique de l'AERES :

Mme Sandra LAUGIER

Représentant de l'université ou école, établissement principal :

M. Jean-Marie SCHAEFFER, EHESS

Représentant(s) des organismes tutelles de l'unité :

M. Pierre CAYE, DSA CNRS

M. Yves GULDNER, directeur adjoint, ENS



Rapport d'évaluation

1 • Présentation succincte de l'unité

- Effectif :
 - 13 enseignants-chercheurs
 - 18 chercheurs
 - 1 ingénieur
 - 1 administratif
 - 10 post-doctorants
 - 38 doctorants
- 20 HDR, dont 19 encadrant des thèses
- 28 thèses soutenues, 38 thèses en cours, 1 abandon
- 24 financements (5 allocations du Ministère de la recherche + 7 financements AMN ou ATER ou vacations dans le supérieur + 3 enseignants à plein temps du second degré ou du supérieur + 9 financements autres)
- 3 bénéficiaires de la PEDR
- 31 publiants

L'UMR était, dans le contrat en cours, rattachée principalement à l'EHESS, où 3 de ses membres enseignent comme directeurs d'études, et secondairement à l'ENS. Sa situation a évolué avec son installation dans les locaux de l'ENS, au 29 rue d'Ulm, 75005 Paris.

L'ENS demande à devenir tutelle principale de l'unité qu'elle héberge dorénavant.

Les deux tutelles EHESS et ENS n'étant pas encore parvenues à un accord sur ce point, elles ont été engagées par le comité à poursuivre les discussions.

2 • Déroulement de l'évaluation

La visite s'est parfaitement déroulée. Les deux exposés de présentation générale du laboratoire, l'un par l'actuel directeur pour le quadriennal qui s'achève, et l'autre, par le futur directeur pour le prochain quadriennal, ont été exemplaires de clarté, de maîtrise et d'élégance. Le laboratoire n'ayant pas d'équipes formellement reconnues, sa présentation a cependant fait apparaître de la façon la plus naturelle les quatre équipes qui, de fait, en constituent la structure effective.

Ces quatre équipes ont été présentées l'après-midi par certains de leurs représentants. Là encore, les présentations ont été excellentes, et d'abord le mode choisi. Au lieu de céder à la tentation d'une démonstration de force n'épargnant au comité de visite la description d'aucune opération, on n'a présenté pour chaque équipe qu'un échantillon, jugé exemplaire, des nombreuses opérations menées en son sein. Le temps étant compté, les présentations se sont malheureusement succédé au pas de charge et il était clair qu'aucune place n'avait été prévue pour des questions ou remarques éventuelles à la fin de chaque présentation, mais le comité n'a pas manqué d'apprécier, en continuité parfaite avec l'impression laissée par les exposés généraux du matin, l'unité organique de chaque équipe apparaissant au travers de ces présentations.

La rencontre des doctorants en l'absence de la direction du laboratoire a été un moment passionnant. Nombreux ont été ceux qui ont pris la parole en réponse aux questions ou sollicitations du comité.



Manifestement, ils sont conscients de la chance qu'ils ont de travailler à leur thèse dans le cadre à tous égards privilégié d'un tel laboratoire, et travaillent avec bonheur.

La rencontre des deux ITA s'est faite dans le bureau qu'ils partagent et a été l'occasion pour l'un d'entre eux d'évoquer très librement quelques difficultés de fonctionnement dues à des surcharges ponctuelles de travail.

La rencontre des membres du laboratoire n'a fait que confirmer l'impression d'unité et de solidarité qu'avaient donnée les exposés du matin et de la première partie de l'après-midi. En passant, l'occasion a été donnée aux chercheurs de confirmer le désir déjà exprimé par ailleurs par la direction de voir s'intensifier les relations du laboratoire avec le département de philosophie de l'ENS, qui fournirait de nouvelles recrues de qualité au laboratoire.

La rencontre des deux directeurs, enfin, faite à la fois de prudence, de confiance et de courtoisie. Après avoir remercié les directeurs pour leur accueil et leur avoir dit la très forte impression que lui avait faite le laboratoire au cours de la visite, comme déjà la lecture du rapport quadriennal, le comité a fait trois remarques. (1) Il a regretté de n'avoir pu, faute d'un temps qui eût été prévu pour cela, intervenir, en première partie d'après-midi, à la fin de tel ou tel exposé, ce que la direction a aussitôt reconnu et regretté à son tour. (2) Le comité a ensuite évoqué la question de l'engagement du laboratoire dans la formation par la recherche et la formation en général, et a regretté que cet engagement, si fort qu'il fût là où il s'exerçait, ne s'exerçât jamais du côté des universités. Jamais donc au niveau L3, alors que c'est à ce niveau que sont le plus nombreux les étudiants cherchant leur voie et susceptibles de la trouver dans le champ théorique de l'IJN. En fait, au cours de son histoire, l'IJN s'est toujours trouvé et/ou maintenu à distance du monde universitaire (par opposition à celui des Ecoles « grandes », « hautes », ou « normales »). Certes, comme le directeur de l'IJN l'a dit au cours de l'entretien, « si l'université demandait à l'IJN sa collaboration, la réponse serait positive, mais l'université ne demande rien ». Mais alors l'IJN devrait alors se demander pourquoi il en est ainsi. De son côté, l'IJN a-t-il jamais fait un pas vers l'université ? Selon toute apparence, non. 3) Enfin, le comité a noté le paradoxe, qu'un laboratoire comme l'IJN, si fortement impliqué dans la philosophie de l'esprit, parlât si peu de la *conscience*. Dans la suite du présent rapport, quelque lumière sera jetée sur cette remarque quelque peu sibylline du comité.

3 • Analyse globale de l'unité, de son évolution et de son positionnement local, régional et européen

Lorsqu'on considère l'unité de recherche IJN dans sa globalité, deux points sautent aux yeux, qui sont des points d'excellence.

Le premier point est que l'ainsi-nommée « unité » est véritablement une *unité* de recherche, rassemblée autour d'un thème fédérateur dans une orientation philosophique partagée. Certes, plusieurs disciplines sont en jeu dans les recherches menées (philosophie, linguistique, logique, anthropologie, psychologie cognitive, psychopathologie, neurosciences cognitives), mais ces disciplines sont essentiellement mises au service d'une entreprise de connaissance interdisciplinaire dont l'objet est, pour reprendre avec l'IJN un titre inventé en haut lieu, « *l'esprit humain et sa complexité* ». Cependant, l'unité nominale d'un tel thème ne suffirait pas à faire de l'IJN une « unité » de recherche digne de ce nom, si une orientation philosophique dominante ne protégeait ce thème, autrement dit l'objet même de la recherche, de l'éclatement auquel le condamnerait une multiplicité d'approches philosophiquement incompatibles. Cette unité philosophique peut être minimalement identifiée comme celle du *naturalisme*.

L'IJN n'est pas la seule unité de recherche à travers le monde travaillant sur le thème indiqué ci-dessus, et nous en venons au second point. Par ses capacités scientifiques propres et par les relations nouées au fil des ans avec de nombreux chercheurs de haut niveau en philosophie du langage, philosophie de l'esprit, et sciences cognitives à travers le monde, l'IJN a gagné une reconnaissance internationale que pourraient lui envier beaucoup de laboratoires de SHS. Reconnaissance venue des pays de langue anglaise, en particulier, contrastant avec un certain manque (plus précisément, disons un manque en extension, mais non en intensité) de reconnaissance du côté français. L'IJN se sent certainement plus à l'aise avec les philosophes analytiques qu'avec ceux de l'hexagone. Ce constat est, d'une part, à rapprocher de la remarque faite par le comité (*supra*) à propos de la distance à laquelle l'IJN s'est toujours trouvé et/ou maintenu à l'égard de l'université



française. Il est, d'autre part, à prendre en compte dans l'évaluation de la politique d'incitation de l'IJN aux « sujets émergents » et à la « prise de risques ». Après une période de conquête, non, certes, dénuée de risques, l'IJN a aujourd'hui trouvé une place forte et durable et bien visible dans un vaste courant — on n'ose dire un paradigme — suffisamment puissant au niveau international et suffisamment reconnu par des institutions qui comptent au niveau national pour que la valeur de cette unité, qui est éclatante, puisse être reconnue dans des termes moins dramatiques. On se contentera de dire, en fait de « sujets émergents » et de « prises de risques », que l'IJN est une unité remarquablement contemporaine dans ce qui est sans doute le courant mondialement dominant de la philosophie actuelle.

4 • Analyse équipe par équipe et par projet

4.1. Sur le rapport d'activité

L'IJN n'est pas officiellement, constitué d'équipes, la raison étant qu'aucune division formelle de l'unité en équipes disciplinaires ne permettrait de rendre justice au caractère interdisciplinaire des recherches menées par la plupart des chercheurs eux-mêmes, pris individuellement, au sein de l'unité. Autrement dit, la plupart des chercheurs devraient appartenir à plusieurs équipes, et le découpage formel de l'unité en équipes disciplinaires serait sans prise sur la réalité.

Cela n'empêche pas l'IJN de présenter ses activités en distinguant quatre *sections* de recherche :

- Section 1. — *Langage*
- Section 2. — *Perception, action et conscience*
- Section 3. — *Cognition sociale*
- Section 4. — *Questions philosophiques*

Chaque section est divisée en trois *sous-sections* (12 en tout), et chaque sous-section en un certain nombre de *modules* (32 en tout). Chaque chercheur se retrouve sur plusieurs fronts. La présentation de chaque module étant accompagnée d'une *sélection* de 10 publications (320 en tout, aucune publication n'étant sélectionnée plus d'une fois).

Sur les recherches de la section 1 (« Langage »)

Le langage est le thème de recherche dominant de l'IJN, qui l'étudie du triple point de vue de la linguistique, de la philosophie du langage et de la psychologie. Sur chacun de ces fronts, c'est sur le rôle des facteurs pragmatiques dans la compréhension linguistique que l'IJN a concentré l'essentiel de ses efforts.

Il peut sembler que certains chercheurs de l'IJN soient tentés par la thèse radicale selon laquelle la distinction entre la sémantique et la pragmatique est illusoire : la première n'existerait pas, elle ne serait qu'un moment abstrait, dépendant, de la seconde.

. Le comité suppose que ces chercheurs savent bien que, même s'ils avaient raison, il pourrait rester de bonne méthodologie de continuer à faire, avec quelques précautions, comme si elle existait. Il en va ici de même qu'avec d'autres distinctions traditionnelles (logique/descriptif, analytique/synthétique, terminologique/doxastique, etc.) qui restent très utiles à ceux-là mêmes qui se sont convaincus de leur caractère vague, voire indéterminé.

Sur les recherches de la section 2 (« Perception, action et conscience »)

Les recherches présentées sous ce chef se sont inscrites en partie dans le sillage de découvertes faites par les neurosciences cognitives dans les quinze dernières années sur l'action. Saluant l'excellence ici présente comme dans les autres sections, le comité s'est cependant demandé si le thème de la *conscience* avait suffisamment retenu l'attention des membres de l'IJN engagés dans ces recherches. La question sera sans doute jugée paradoxale et difficilement acceptable pour lesdits chercheurs, à moins qu'ils ne l'interprètent comme l'indice d'un désaccord philosophique possible sur la nature, ou l'essence, de l'objet conscience lui-même et corrélativement sur la manière dont devrait être conduite l'entreprise de connaissance d'un tel objet. Sans



préjuger de la *validité* des positions soutenues par les uns et des autres, du moins peut-on affirmer ici qu'elles peuvent être soutenues en toute *légitimité*.

Sur les recherches de la section 3 (« Social Cognition »)

Les recherches présentées sous ce chef très général sont assez variées, les unes portant sur la compréhension et le jugement des autres ; d'autres touchant la culture ; d'autres enfin sur la rationalité et la décision. Toutes ces recherches sont d'un intérêt et d'une qualité indiscutables.

Cela n'a pas empêché le comité de noter, à propos des sections 2 et 3 prises ensemble, qu'il y aurait encore beaucoup à puiser, pour l'IJN, dans les écrits des philosophes et psychologues du passé. Non par intérêt pour l'histoire comme telle, mais en raison de la pertinence de ces écrits pour les recherches menées à l'IJN. Le comité a regretté que l'IJN ne participât pas davantage à l'interaction toujours plus grande depuis de nombreuses années entre la philosophie analytique et la tradition phénoménologique issue de Husserl. Cette dernière est d'un grand secours, en particulier, quand on en vient à la phénoménologie de l'action.

Sur les recherches de la section 4 (« Questions philosophiques »)

Au delà des thèmes spécifiques considérés dans les sections précédentes, il est naturel et même bienvenu de la part des philosophes de l'IJN de travailler sur des thèmes plus généraux, relevant traditionnellement de l'ainsi-nommée philosophie. Dans un tel domaine de recherche, toutes les recherches présentées par l'IJN sont précises et pointues même si elles peuvent parfois sembler manquer de diversité véritable. Les thèmes abordés se répartissent entre l'épistémologie, la métaphysique, et la raison pratique et l'esthétique.

Le comité n'a pas pu ne pas remarquer l'existence de contributions sur le thème de la vérité relevant rigoureusement de l'histoire de la philosophie, plus précisément de l'histoire du pragmatisme américain. Il a ainsi eu la preuve que cette discipline n'était pas tout à fait absente à l'IJN, et que la remarque relative aux sections 2 et 3, et à la nécessité de revenir parfois à l'histoire, devrait pouvoir être entendue.

4.2. Sur le projet scientifique

Le thème général ne change pas (comment pourrait-il en être autrement ?), c'est « l'esprit humain et sa complexité ». La discipline centrale est la philosophie de l'esprit et du langage, tout entière rassemblée sur le chantier de la « théorie du contenu ». A partir de ce centre, les recherches rayonnent et rencontrent d'autres disciplines, telles la linguistique et la psychologie, les neurosciences cognitives et les sciences sociales. L'analyse conceptuelle caractéristique de la philosophie rejoint alors le travail expérimental des disciplines en question. Le projet de recherche à venir garde aussi la présentation du rapport d'activité, en quatre sections : 1. Langage ; 2. Action, perception et conscience ; 3. Cognition sociale ; 4. Philosophie.

Le rédacteur de ce projet scientifique considère la possibilité que, pour le futur quadriennal, chaque membre de l'IJN soit assigné à une équipe définie par l'un des ces axes de recherche. Il évoque divers problèmes institutionnels, qu'il s'agisse de collaborations avec d'autres institutions comme le département de philosophie et le DEC de l'ENS, de rattachement à des écoles doctorales, ou d'ordre des tutelles. Les deux tutelles semblent en effet impliquées à égalité dans l'équipe, l'ENS fournissant les locaux et l'EHESS offrant régulièrement des postes de directeurs d'études à des membres de l'unité.

Quant au projet proprement scientifique, ce rédacteur a choisi de distribuer en trois groupes un certain nombre de recherches représentatives de toutes celles qui seront conduites par l'IJN durant le prochain quadriennal.

- Premier groupe. — Sémantique et pragmatique,
- Deuxième groupe. — Conscience de soi et méta-cognition,
- Troisième groupe. — Cognition morale.

La présentation de l'une des recherches du premier groupe a conduit le comité à faire une remarque relativement technique, qui mérite sans doute d'être rapportée ici aussi simplement que possible pour en faire



voir au moins la structure au profane lecteur. Le présentateur, appelons-le CC (ce ne sont pas ses initiales), de cette recherche est *contextualiste*. On croit généralement que (1) le contextualisme est incompatible avec une sémantique systématique, et que (2) une sémantique systématique doit être *compositionnelle*. CC veut réfuter (1), et, comme il accepte (2), il doit réfuter que le contextualisme soit incompatible avec une sémantique compositionnelle ; ou, pour le dire positivement, il doit *construire une sémantique compositionnelle en accord avec le contextualisme*. Il accorde d'avance à ce projet la plus grande importance pour la philosophie du langage. Certes, si le projet aboutissait, ce serait un exploit remarquable, mais, la thèse (2) admise par CC et qui l'aurait contraint à un tel exploit est plus que discutable. Il n'est pas du tout évident que toute sémantique systématique doive être compositionnelle. Au contraire, les recherches sémantiques *en termes théorie des jeux* aujourd'hui florissantes ont ouvert la voie pour une sémantique à la fois systématique et non compositionnelle. Il se pourrait bien que ce soit de ce côté là que CC soit susceptible de trouver plus facilement son bien.

5 • Analyse de la vie de l'unité

La gestion de l'unité, qui bénéficie de moyens considérables, semble efficace et sans tension notable. Les missions respectives des deux ITA sont clairement établies, la transmission des informations dans l'unité se fait sans accroc, malgré quelques difficultés de fonctionnement quotidien apparemment dues à un défaut partagé par trop de chercheurs (au sens large) du laboratoire, à savoir de faire certaines choses au dernier moment, quand ce n'est pas après la date limite, mettant ainsi leurs collaborateurs ITA dans l'embarras et le stress. Il est néanmoins hautement probable que l'IJN n'est pas plus atteint que les autres laboratoires du mal en question.

Il y a un fort travail collectif et une grande solidarité parmi les membres de l'unité. Ceux-ci interagissent fortement les uns avec les autres, tant à travers des projets de recherche financés que des séminaires qui les réunissent régulièrement. Le travail du directeur d'unité sortant est à saluer.

La communication avec le monde extérieur est assurée de façon, semble-t-il, optimale, qu'il s'agisse des tutelles, de la communauté internationale de chercheurs dans laquelle l'IJN se reconnaît, ou de l'avancement de la recherche à travers le monde sur les thèmes dans lesquels l'IJN est engagé.

6 • Conclusions

— Points forts :

- En premier lieu, l'engagement de l'IJN dans les questions les plus contemporaines. Le comité ne croit pas devoir faire mousser ce point, déjà suffisamment admirable en lui-même, en termes de prise de risques dans la recherche. La vaste entreprise théorique à laquelle l'IJN contribue est mondialement reconnue et le régime de sa progression est celui d'une science normale.
- L'IJN lui-même, comme partie prenante de cette entreprise, est internationalement reconnu. La recherche est fortement interdisciplinaire. Tout n'y est pas empiriquement testable, mais le souci des tests empiriques auxquels soumettre lorsque c'est possible les hypothèses théoriques avancées est permanent.
- La liste des publications dans les revues les plus prestigieuses et des conférences invitées est impressionnante, comme sont impressionnants le nombre et l'ampleur des financements obtenus. L'IJN est fortement impliquée, du moins à l'ENS, dans la formation des jeunes dans et par la recherche. L'arrivée dans les années récentes de jeunes chercheurs brillants couronne à sa façon la réussite exemplaire de ce laboratoire.

— Points à améliorer :

Les points forts forment un ensemble continu, les points faibles, un ensemble discret.

Le comité en a relevé trois, sans lien les uns avec les autres :

o



- L'histoire de la philosophie contemporaine, et notamment la tradition phénoménologique issue de Husserl ne semble pas avoir été suffisamment explorée et exploitée, notamment sur le thème de l'action.
- Les sémantiques non-compositionnelles fondées sur la théorie de jeux semblent avoir été sous-estimées, au moins par l'initiateur d'un important projet de recherche à l'IJN.
- L'interaction est aussi faible avec l'université française qu'elle est forte avec les universités étrangères. En conséquence, l'IJN n'a pas encore sur l'évolution de la philosophie en France toute l'influence qu'il pourrait et voudrait avoir. On n'oublie pas, en relevant ce point, la particularité du système français, dans lequel les Ecoles, qu'elles soient « grandes », « hautes », « normales (supérieures) », sont séparées des universités. Bien au contraire, le lien est évident.

— **Recommandations :**

La recommandation principale est que l'IJN poursuive sa route au même niveau d'excellence où il se trouve aujourd'hui, et l'on sait, écrivant cela, combien il est difficile de se maintenir à proximité des sommets. Probablement n'y parvient-on qu'en s'efforçant toujours de monter encore plus haut.

Les recommandations secondaires répondent aux points à améliorer rappelés précédemment.

- Prendre part à l'interaction aujourd'hui grandissante entre la tradition analytique et la tradition phénoménologique issue de Husserl (et en tirer profit pour les recherches en cours à l'IJN).
- Exploiter les recherches sur les sémantiques formelles non compositionnelles développées en termes théorie des jeux dans les recherches sémantiques non formelles conduites en philosophie du langage.
- S'ouvrir sur les recherches en cours dans d'autres centres de recherches, notamment universitaires, afin d'élargir son audience intellectuelle. Favoriser avec modestie et générosité les occasions de rencontre et de coopération avec les universités de France et de Navarre.

Note de l'unité	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Stratégie, gouvernance et vie du laboratoire	Appréciation du projet
A+	A+	A+	A	A+



Yves GULDNER
Directeur adjoint

AERES
Section des Unités
20, rue Vivienne
75002 PARIS

Ref : YG/EF 2009.014

Paris, le 30 mars 2009

OBJET : Rapport d'évaluation de l'Institut Jean Nicod - UMR 8129

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les observations du Directeur sortant de l'Institut Jean Nicod, UMR 8129, concernant le rapport d'évaluation de son unité.

En ce qui concerne la Direction de l'ENS, nous vous avons déjà transmis notre demande d'apparaître comme tutelle, puisque cet Institut est hébergé à 100 % dans les locaux de l'ENS.

Avec nos salutations les meilleures.

Yves GULDNER

Institut Jean Nicod,
UMR 8129
ENS/EHESS/CNRS
Ecole Normale Supérieure,
Pavillon Jardin
29, rue d'Ulm,
75005 Paris

Observations de la Direction de l'Institut Jean-Nicod sur le pré-rapport d'évaluation de l'AERES

La direction de l'IJN est reconnaissante au comité d'experts pour ses éloges, ainsi que pour ses remarques et suggestions. Les orientations préconisées nous conviennent fort bien et recourent certains de nos projets. Dans ce qui suit, nous limiterons nos commentaires à des questions qui ne concernent pas le contenu des recherches : questions d'ordre administratif ou inscription de l'IJN dans le paysage institutionnel français.

1. Universités françaises, universités étrangères, et grandes écoles

L'Institut Jean-Nicod délaisse-t-il l'université française au profit des universités étrangères d'un côté, des écoles « grandes, hautes ou supérieures » de l'autre ? Le rapport pose la question, et il convient d'y répondre. Commençons par signaler que nous avons, dans nos rangs, un nombre significatif d'enseignants-chercheurs par l'intermédiaire desquels nous établissons un lien solide avec les universités, dont nous accueillons certains doctorants en résidence alors même qu'ils ne sont pas officiellement rattachés à notre équipe. Indépendamment de ce lien, l'effort de formation à la recherche consenti par l'IJN est très considérable, et nous l'avons quantifié pendant la visite de l'AERES. Certes, cet effort porte principalement sur les niveaux Master et Doctorat, mais nous intervenons aussi en amont : grâce à notre implantation dans deux départements de l'ENS, nous interagissons avec les élèves et nous enseignons et pratiquons le tutorat dès le niveau L3. Enfin, si notre enseignement s'inscrit le plus souvent dans le cadre de nos tutelles institutionnelles (ENS et

EHESS), nous collaborons cependant sur le plan pédagogique avec une demi-douzaine d'universités. Il y a d'ailleurs quelque chose d'un peu artificiel à opposer les grandes écoles et l'université dans notre cas puisque l'une de nos principales contributions à la formation se fait à travers le « Cogmaster » qui implique non seulement nos tutelles (ENS + EHESS) mais aussi plusieurs universités parisiennes, dont nous accueillons les étudiants sans pratiquer quelque discrimination que ce soit.

Il est vrai que les universités françaises auxquelles nous ne sommes pas institutionnellement rattachés font moins souvent appel à nos compétences que les universités étrangères, qui nous invitent régulièrement à enseigner, et ce, dès le niveau L3 (non seulement dans le monde anglo-saxon, mais aussi un peu partout en Europe). Le rédacteur du rapport s'interroge sur les raisons de cet état de choses. Selon nous, il y a deux raisons principales. Premièrement, les universités françaises font appel à leur personnel statutaire pour l'enseignement ainsi, éventuellement, qu'aux chercheurs des centres qui leur sont rattachés. Si elles invitent des personnalités extérieures, ce sont plutôt des étrangers dans le cadre de programmes spécifiques. Deuxièmement, bien que notre paradigme soit, comme l'indique le rapport, « puissant au niveau international » et « reconnu par des institutions qui comptent au niveau national », il n'en reste pas moins — le rapport l'indique aussi — que notre style de philosophie n'est que très peu pratiqué et enseigné dans l'université française, où notre inderdisciplinarité ne trouve également que difficilement à s'inscrire. Ces deux facteurs suffisent à expliquer la situation, sans qu'il soit nécessaire de nous imputer une quelconque réticence à nous engager du côté des universités. Certes, en vertu de notre nature d'UMR et de notre implantation à l'ENS et l'EHESS, nous sommes partie prenante d'un système fondé sur la division de l'univers académique entre universités, grandes écoles et grands établissements publics de recherche. Mais cette division, nous n'en sommes aucunement responsables, et nous avons participé activement à plusieurs initiatives pédagogiques, comme le Magistère de philosophie contemporaine, tendant à la surmonter en établissant plus de fluidité dans la circulation des étudiants d'un système à l'autre.

2. Prise de risque et sujets émergents

Le rapport considère que, notre paradigme théorique ayant le vent en poupe au moins sur le plan international, il n'y a pas lieu de nous accorder de reconnaissance en matière de « prise de risque » ou de « sujets émergents » (§3). Mais la vitalité d'une discipline ou d'un courant sur la scène internationale est parfaitement compatible avec la prise de risque sur le plan

théorique et la recherche de sujets émergents (*à l'intérieur* de la discipline ou du courant en question). Le rapport ne mentionne pas le fait que nous avons obtenu plusieurs fois la reconnaissance, par les autorités européennes pertinentes au terme d'évaluations extrêmement rigoureuses et sélectives, du fait que certaines des recherches que nous menons entrent dans la catégorie « *pioneering frontier research* ». De fait, nous pensons avoir contribué à faire « émerger » un certain nombre de sujets, et faisons de notre mieux pour nous situer toujours à la frontière mouvante où progresse la recherche. Il ne nous aurait pas déplu que le comité d'experts reconnaisse officiellement ces efforts. De même, en ce qui concerne la prise de risque et l'incitation à la prise de risque, il ne nous aurait pas déplu que le comité prenne acte du fait que nous imposons à nos élèves, et nous imposons à nous-mêmes, la discipline la plus risquée qui soit pour un chercheur : celle qui consiste à affronter la compétition internationale en se soumettant systématiquement au jugement des pairs à travers l'évaluation anonyme qu'organisent les revues internationales à fort taux de rejet, auxquelles nous confions préférentiellement notre production. Le risque est encore accru, dans notre cas, par le fait que nous nous confrontons aussi aux autres disciplines, formelles ou empiriques, en SHS ou en dehors des SHS, et que nous allons jusqu'à soumettre des articles aux revues de ces disciplines. Il serait, qui le niera, moins risqué de rester chez soi — en France, dans sa discipline — et de ne se soumettre qu'à l'évaluation locale.

3. Ecoles doctorales et tutelles

L'Institut Jean-Nicod appartient à l'Ecole doctorale Cerveau-Cognition-Comportement (ED 3C n° 158), co-accréditée par l'Université Paris VI, l'ENS et l'EHESS et associée à l'Université Paris V. Cette ED, dirigée par François Couraud, regroupe des équipes de neurosciences et de sciences cognitives de Paris VI, Paris V, Paris VII, de Paris XI, de l'ENS, de l'EHESS, du Collège de France, de l'ESPCI, de l'Institut Pasteur et du CEA. Le rattachement de l'Institut Jean-Nicod à l'ED 3C est naturel étant donné la place de notre laboratoire dans le paysage des sciences cognitives en Ile-de-France et, notamment, dans le « Cogmaster » qui lui fournit nombre de ses doctorants. Toutefois, l'Institut Jean-Nicod est très interdisciplinaire, et certains des travaux (notamment philosophiques) qui y sont menés s'écartent du périmètre de l'ED 3C, tant sur le plan du contenu que sur celui de la méthodologie. C'est la raison pour laquelle, par dérogation, Yves Chevrier, Directeur de l'Ecole doctorale des sciences sociales (ED 286, co-accréditée par l'EHESS et l'ENS), a

autorisé plusieurs membres de l'Institut Jean-Nicod à inscrire quelques doctorants dans le cadre de l'ED 286.

Au moment de l'examen de l'Institut par l'AERES, l'un d'entre nous a relayé la proposition d'Yves Chevrier que ces dérogations ponctuelles soient instituées. Si la DGES validait cette proposition, l'Institut demeurerait l'une des unités d'accueil de l'Ecole doctorale Cerveau, Cognition, Comportement, mais les chercheurs auraient, dans certains cas motivés, la faculté d'inscrire des doctorants auprès de l'Ecole doctorale des sciences sociales. (La disposition qui permet à une unité ou à une équipe dans une unité de relever de deux écoles doctorales est l'article 3 alinéa 3 de l'arrêté du 7 août 2006 sur la formation doctorale : "A titre exceptionnel, une unité ou une équipe de recherche appartenant à une école doctorale peut être rattachée à une seconde école doctorale, notamment pour assurer le développement d'approches thématiques pluridisciplinaires à vocation professionnelle".)

La réaction des membres du Comité de visite de l'AERES et des observateurs représentant les tutelles à cette proposition a été très favorable, l'un d'entre eux allant jusqu'à soutenir que la bi-appartenance allait de soi dans un tel cas. Aussi est-il regrettable que cette question ne soit qu'allusivement évoquée dans le texte du rapport sans être mentionnée clairement dans les conclusions et, plus spécifiquement, dans les recommandations. De même, la demande de l'ENS, établissement hôte, de devenir tutelle principale à parité avec l'EHESS dans le nouveau quadriennal pourrait être évoquée dans les recommandations même si, comme le déclare le Directeur adjoint de l'ENS Yves Guldner, il n'appartient pas à l'AERES de décider de ces questions.

4. Ressources propres, ITA et locaux tampon

Le rapport mentionne le fait que l'unité « bénéficie de moyens considérables » (§5). Il serait utile de préciser que ces moyens sont des ressources propres acquises par soumission à des appels d'offre nationaux et internationaux (ERC, Euryi, PCRD, ESF, ANR etc.). Les activités qu'engendrent les projets de recherche ainsi financés ont des conséquences qui ont été évoquées pendant la visite du comité d'experts et qui pourraient être mentionnées dans le rapport, car elles appellent des mesures concrètes visant à améliorer le fonctionnement du laboratoire. La première conséquence est une surcharge de travail pour les ITA (mentionnée dans le rapport). Nous avons deux ITA seulement, ce qui est très peu pour une équipe aussi nombreuse et active que la nôtre. Il ne serait pas absurde que le comité d'experts fasse une recommandation à nos tutelles dans le sens d'un accroissement du nombre de nos ITA.

Deuxième conséquence : nous manquons de locaux supplémentaires pour accueillir les post-docs, visiteurs et chercheurs en CDD recrutés dans le cadre des projets ponctuels pour lesquels nous avons obtenu des financements importants (de type ERC). Une solution envisageable, que nous avons évoquée pendant la visite, serait que l'ENS, établissement hébergeur, mette à la disposition des porteurs de projet des locaux tampons sur le site même, à charge pour l'établissement-hôte du projet (par ex. le CNRS) de reverser à l'ENS les sommes correspondant à la location desdits locaux.